

ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*
2015 -2016

L'Etat islamique : Un nouveau type d'enjeu géopolitique ?

Commandant Didier Solignac

Sous la direction de

Pascal Le Pautremat

Conférencier à l'Université permanente de Nantes

Sommaire

L'Etat islamique : Un nouveau type d'enjeu géopolitique ?	1
Introduction	4
1. Les visées géopolitiques poursuivies par l'Etat islamique/Daech consomment la zone syro-irakienne et bousculent les acteurs moyen-orientaux	6
1.1. Les aspirations du groupe Etat islamique	6
1.2. L'Irak : Théâtre d'une tragédie annoncée	7
1.3. La Syrie, déchirée par deux cruelles réalités	8
1.4. La Turquie : Victime ou complice de l'Etat islamique ?	10
1.5. L'Arabie Saoudite, au carrefour de multiples enjeux.....	11
1.6. L'Iran : Un retour en grâce favorisé par Daech ?	12
1.7. Le Qatar : Une activité idéologique et géostratégique multi strates	13
2. Géopolitique des grandes puissances : Des stratégies multiples sur fond de lutte anti-terroriste	14
2.1. Les Etats-Unis et la coalition internationale.....	14
2.1.1. Géopolitique à courte vue ?.....	14
2.1.2. Peut-on venir à bout d'une telle menace ?.....	15
2.2. La Russie	16
2.2.1. Repositionnement géopolitique et militaire	16
2.2.2. La Syrie, un « ami » encombrant mais utile	17
2.2.3. Contenir la menace à la zone du Moyen-Orient	18
2.3. La France face à de nouveaux défis et dilemmes ?	19
2.3.1. La Syrie et le groupe Etat islamique : Un jeu stratégique complexe.....	19
2.3.2. Eviter l'isolement diplomatique	20
2.3.3. Repenser la sécurité nationale suite aux attentats de 2015.....	21
2.3.4. Gérer les problématiques connexes.....	22
3. Persistance du groupe Etat islamique et de la guerre civile en Syrie : Echecs de la communauté internationale et symboles d'une crise de gouvernance mondiale ?	23
3.1. Au niveau mondial ?	23
3.1.1. Le cas particulier de la Syrie, foyer de discordes sur des braises islamistes	23
3.1.2. La préservation des limites territoriales : Une problématique persistante	24
3.2. Au niveau des communautés arabo-musulmanes ?	25
3.2.1. Lutte de domination entre courants internes.....	25
3.2.2. Une crise de modèle confessionnel	26
3.3. La nécessité d'une réforme de la gouvernance mondiale	27
3.3.1. Lutter avec les « bons outils »	27
3.3.2. La mondialisation d'un phénomène.....	29
Conclusion	31
ANNEXE I	33
ANNEXE II	34
ANNEXE III	35
ANNEXE IV	36
BIBLIOGRAPHIE.....	37

Résumé

L'essor fulgurant du groupe Etat islamique sur l'échiquier géostratégique aura pris de vitesse la communauté internationale. Confrontée à ce que l'on peut décrire comme un nouvel enjeu géopolitique, les Etats pris pour cibles par ces terroristes ont dû s'organiser face à une organisation proto-étatique alliant la rusticité de ses méthodes de combat à la sophistication de ses outils de propagande. Dans le même temps, la crise qui secoue la Syrie depuis 2011 a permis de mesurer le poids retrouvé par Moscou sur la scène diplomatique, tout en illustrant les divergences d'approches stratégiques des partenaires occidentaux tels que la France et les Etats-Unis. Si pendant un temps, la lutte armée contre le groupe terroriste rassemble ces puissances derrière un même objectif, la gestion du conflit syrien demeure un véritable défi pour ces diplomaties. Pour l'heure, la relative impuissance de la communauté internationale face au dossier syrien et à la violence sans borne de ce groupe terroriste traduisent la perfectibilité des instances internationales de gestion des conflits.

The meteoric rise of the ISIS group on the geostrategic chessboard has overtaken the international community. Faced what we can be describe as a new geopolitical issue, states targeted by these terrorists had to organize against a proto-state organization that combines the hardiness of its fighting methods and the sophistication of its tools propaganda. At the same time, the crisis in Syria since 2011 has measured the weight regained by Moscow in the diplomatic arena, while illustrating the differences in strategic approaches to Western partners such as France and the United States. If in the same time, the armed struggle against the terrorist group gathers these powers behind the same objective, the management of the Syrian conflict remains a challenge for the diplomacies. For the moment, the relative impotence of the international community to solve the Syrian file and violence without limit of this terrorist group reflect the perfectibility of international forums for conflict management.

Introduction

L'Etat islamique, si tant est que cette appellation d'« Etat » ait un véritable fondement, est le révélateur des multiples et divergentes stratégies adoptées au Moyen-Orient tant par les acteurs locaux que par les grandes puissances. Au centre d'un échiquier comportant d'irréremédiables zones d'ombres, ce groupe terroriste tente d'exploiter habilement les écarts d'orientations politiques et géostratégiques entre ces différents adversaires.

Les positionnements stratégiques opérés depuis de nombreuses années par ces Etats sont en partie à l'origine de la situation actuelle. Face à une menace dont l'asymétrie n'est pas nouvelle mais dont la rapidité et l'ampleur du développement s'avèrent relativement inédits, les Etats visés se voient contraints d'afficher une certaine flexibilité stratégique. Naturellement soucieux de protéger leurs propres intérêts dans une zone concentrant des problématiques complexes, ils adoptent en effet des stratégies multiples et égocentrées face à l'ensemble des menaces générées par la présence et les actions de l'Etat islamique. Ainsi, cette organisation terroriste aux moyens financiers colossaux et voulant hisser ses enjeux à la hauteur de ceux d'un Etat majeur, se retrouve au carrefour de visées stratégiques d'une grande hétérogénéité.

Usant de méthodes criminelles allant notamment de l'exploitation illégitime de ressources naturelles à la mise sous contrôle d'activités commerciales, bancaires et industrielles, cette entité financièrement autonome entend perpétrer des actions soutenues par un système économique dit « normal ». Ce dernier ne peut exister et prospérer que s'il est fondé sur ce qui constitue un objectif majeur pour ce groupe : l'accroissement de son emprise territoriale.

Nous sommes, dès lors, en droit de nous demander si l'apparition sur l'échiquier mondial de cet acteur est de nature à constituer un nouvel enjeu politique. Les retombées des actions terroristes extrêmes menées par cette organisation n'ont désormais aucune frontière et interdisent toute neutralité. Cela conduit, de fait, les Etats subissant l'impact direct ou indirect de ces actions à opter pour une ligne politique et sécuritaire dont nul ne mesure avec précision et assurance les répercussions à moyen ou long terme.

Cette machine terroriste, dont l'un des buts ultimes est, par nature, de maintenir un haut niveau de terreur psychologique s'applique désormais à semer le trouble sur le plan

géopolitique jusqu'à vouloir bousculer l'ordre et l'équilibre internationaux. Cet état de fait pourrait contribuer à illustrer, de manière criante, le manque ou l'inadéquation d'une gouvernance mondiale qui devrait aussi être en mesure de gérer un des plus grands vecteurs de désordre actuels.

1. Les visées géopolitiques poursuivies par l'Etat islamique/Daech consomment la zone syro-irakienne et bousculent les acteurs moyen-orientaux

1.1. Les aspirations du groupe Etat islamique

En avant-propos, soulignons que les termes sont nombreux pour désigner cette organisation extrémiste qui se veut militaire, politique et religieuse. Un consensus, tout au moins au plan national et à l'initiative du gouvernement français, semble s'être établi autour du nom « Daech » acronyme arabe d'« EIIL¹ ». La volonté clairement affichée par les responsables politiques nationaux est de priver cette organisation d'une appellation mentionnant explicitement et avantageusement le terme « Etat » alors qu'aux yeux de l'opinion internationale, elle n'en est pas un. En effet, en dépit du fait qu'elle en possède quelques attributs que nous développerons plus largement dans cette analyse, nous estimons que cette organisation n'est pas un Etat². Ainsi, nous privilégierons dans cette étude le terme « Daech » et insistons sur le fait que celui d'« Etat islamique » ne sera jamais utilisé en référence à un Etat à proprement parlé.

Disposant de moyens colossaux et véhiculant un niveau de violence rarement atteint en matière de terrorisme, l'organisation auto-proclamée « Etat islamique » occupe désormais une place centrale à l'échelle internationale, en termes de préoccupations sécuritaires.

Fermement décidés à créer un vaste royaume islamique ou califat, dédié aux seuls musulmans respectueux des préceptes fondamentaux d'un Islam réinterprété par leur soin, les dirigeants de cette organisation ont entrepris de redessiner les contours du Moyen-Orient. Ce groupe est, en effet, désireux d'afficher son opposition aux frontières résultant de la période coloniale³. Par ailleurs, contrairement au groupe Al Qaïda préférant, en premier lieu, défaire le monde occidental avant de s'enraciner sur un territoire, le groupe Etat islamique choisit de donner la priorité à la territorialisation de ses moyens. Dans le même temps, le développement d'une telle entreprise sur des terres d'influence chiite tendrait à démontrer la virulence des luttes intestines minant les différents courants de l'Islam.

¹ EIIL : Etat islamique en Irak et au Levant

² GUION A., *L'Etat islamique est-il vraiment un Etat ?*, publié dans le Monde du 14 octobre 2014

³ Un des premiers coups d'éclat des djihadistes de Daech a été de briser le mur de sable situé au niveau de la frontière entre la Syrie et l'Irak, issue des accords franco-britanniques " (accords Sykes Picot) de 1916.

Profitant de la faiblesse d'un Etat irakien menant depuis 2003⁴ une politique ostensiblement pro-chiite et de la profonde guerre civile syrienne, ce groupe choisit d'ériger les premiers piliers de son califat sur les territoires de ces pays. Animés par des visées expansionnistes affichées (Cf. annexe I), ces terroristes cherchent à bousculer le rapport des forces en présence dans la zone voire au-delà.

Au travers d'une propagande savamment organisée, ces terroristes inondent les différents vecteurs de communication⁵ afin de rallier à leur cause le plus grand nombre d'adeptes. Ainsi, ces causes aussi insensées ou légitimes soient-elles, se propagent au point d'être adoptées et relayées dans bon nombre de pays désormais placés sous le joug d'une terreur lancinante.

Il n'est, à ce stade, pas souhaitable d'écarter l'hypothèse selon laquelle ce groupe terroriste poursuivrait également des visées économiques⁶. La valorisation à environ 2 000 milliards de dollars⁷ du patrimoine détenu par Daech laisse envisager que l'enrichissement personnel est sans nul doute un but poursuivi par leurs cadres dirigeants (Cf. annexe II).

1.2. L'Irak : Théâtre d'une tragédie annoncée

Mosaïque ethnique et religieuse, cet Etat composé de multiples minorités chrétiennes, chaldéennes, yézidiennes et turkmènes⁸ est l'objet de tensions récurrentes entre Arabes et Kurdes, chiites et sunnites.

Depuis 1991 et l'invasion du Koweït perpétrée par son ancien dirigeant Saddam Hussein, l'Irak ne quitte plus le centre de la scène internationale. Théâtre de deux conflits majeurs récents impliquant des forces alliées occidentales, c'est au sein de son territoire que prendra aussi naissance l'organisation terroriste qualifiée d'Etat islamique.

En 2003, à l'issue d'un conflit conduit par une coalition notamment menée par le Royaume-Uni et les Etats-Unis encore traumatisés par les attentats du « 11 septembre 2001 », le pays est très affaibli sur le plan politique. Il ne dispose plus d'un gouvernement

⁴ GOURDIN P., *Daech restaure le Califat*, créé sur le site Diploweb.com (page 7), le 01 février 2015.

⁵ Rapport du Sénat n° 388 / 2014-2015, *Enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, page 53, 54, 55, déposé le 1er avril 2015.

⁶ RABREAU Marine, « Pétrole, taxes, trafics d'humains : comment Daech se finance », *Le Figaro - LE SCAN ECO*, le 20 novembre 2015

⁷ RABREAU Marine, *id.*

⁸ Rapport du Sénat n° 388 / 2014-2015, *Enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, page 29, déposé le 1er avril 2015.

en mesure de l'administrer. Le conflit, engagé sur la base d'allégations infondées faisant état de prétendues armes de destruction massive ⁹ ainsi que de liens supposés entre Saddam Hussein et l'organisation terroriste Al-Qaïda, met effectivement le pays à genou.

Les Etats-Unis sont à l'époque convaincus d'avoir créé un vide sécuritaire salvateur et désormais stratégiquement repositionné vis-à-vis des ressources naturelles du pays. Ils ne sont alors absorbés que par la poursuite du cerveau des attentats de 2001 – Oussama Ben Laden – localisé en Afghanistan. Ignorant le subtil consensus établi entre les trois communautés sunnite, chiite et kurdes, les Américains assurent alors le transfert du nouveau et fragile pouvoir du pays à la seule communauté chiite, représentée par Nouri Al-Maliki. Ce choix politique s'avèrera lourd de conséquences...

En effet, accusé y compris par la communauté internationale d'avoir largement favorisé la frange chiite – anciennement marginalisée – de la population au détriment des Kurdes mais surtout des sunnites, le pouvoir en place nourrit ainsi le terreau de Daech.

Le mouvement terroriste, composé d'extrémistes sunnites, développe un fort ressentiment vis-à-vis des musulmans de courant confessionnel autre que le sien, mais également à l'endroit des Occidentaux. Il prendra alors racine dans un Irak totalement désuni. Face à une armée irakienne en totale déliquescence et profitant de l'abandon de nombreux matériels de guerre par les forces armées américaines, le groupe terroriste se développe alors inexorablement. Au plus fort de leur influence, 40 à 50% du territoire irakien sera occupé par ce groupe terroriste dont le quartier général, établi à Raqqa, est devenu l'un des principaux objectifs des bombardements de la coalition internationale.

1.3. La Syrie, déchirée par deux cruelles réalités

La Syrie, théâtre d'un conflit opposant depuis mars 2011 les forces gouvernementales aux rebelles de l'Armée Syrienne Libre (ASL) luttant pour le départ de Bachar al-Assad, est au cœur de la géopolitique du Moyen-Orient. Situé aux confins de l'Europe, ce conflit a généré un nombre considérable de victimes estimé à ce jour entre 300 000 et 350 000¹⁰.

⁹ THEDREL A., *Guerre d'Irak : comment tout a commencé il y a dix ans*, créé sur Le Figaro.fr le 20 mars 2013

¹⁰ Le chiffre faisant état du bilan de ce conflit en cours avoisine les 300 000 morts. Régulièrement cité par tous les responsables politiques comme par les médias, les organisations internationales ou les ONG (organisations non gouvernementales), il n'a pas varié depuis plus d'un an. En effet, le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a stoppé, en avril 2014, un mécanisme de collecte et de recoupement des données rigoureusement élaboré. Le comptage est depuis arrêté, victime des contradictions, des grandes divergences et des querelles autour du conflit. Pour illustration, l'Observatoire syrien des droits de l'Homme dénombre de son côté plus de 400 000 morts...

Ce lourd bilan fut sans nul doute aggravé par la prise de contrôle d'une partie du territoire syrien par le groupe Etat islamique.

La confrontation entre la rébellion, armée par la Ligue arabe et les principaux pays occidentaux, et Bachar al-Assad soutenu notamment par l'Iran et le Hezbollah libanais devient de plus en plus violente. Cette réalité, au-delà de la guerre civile divisant le pays et occasionnant un nombre considérable de victimes est aujourd'hui renforcée par la mainmise territoriale opérée par le groupe Etat islamique sur le royaume chiite. La guerre civile se transforme désormais en confrontation religieuse. A ce jour, plus de 50% du territoire de la Syrie est envahi et contrôlé par les combattants de cette organisation terroriste dont la stratégie locale consiste à rallier dans ses rangs le plus grand nombre d'opposants au régime (Cf. annexe III).

La situation de la Syrie¹¹, sur le plan géopolitique et géostratégique, s'avère depuis d'une extrême complexité en raison de la concomitance de deux problématiques : l'établissement d'un consensus international autour d'une solution au conflit interne syrien tout en jugulant l'invasion du pays par les combattants de Daech. La difficile identification voire probable absence de groupes réellement modérés complexifie – si besoin est – ces deux problématiques.

Les divergences en matière d'intérêts stratégiques dans la région, notamment entre les deux principales grandes puissances occidentales (*USA et Russie*), neutralisent toute action efficace de la communauté internationale. Entre les Etats-Unis optant finalement pour une attitude prudente vis-à-vis de toute intervention armée sur ce théâtre et la Russie indéfectiblement focalisée sur la défense de son seul point d'accès direct à la mer Méditerranée, aucune solution à ce conflit n'émerge. Les partisans d'une gestion militaire de la crise syrienne en vue d'un départ de l'actuel président Bachar al-Assad, en tête desquels se trouve à cet instant la France, s'opposent ainsi à la fermeté russe et à l'hésitation américaine.

En attendant, minée par une situation intérieure caractérisée par l'obstination du président Bachar al-Assad à conserver son pouvoir, la Syrie est incapable de s'opposer seule à la

¹¹ *Enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, rapport n° 388 (2014-2015) déposé le 1er avril 2015, pages 30 et 31

menace que représentent les terroristes islamistes. N'ayant plus la pleine maîtrise de son avenir, elle cède ainsi une large partie de son territoire¹².

1.4. La Turquie : Victime ou complice de l'Etat islamique ?

La Turquie est l'un des pays du Moyen-Orient dont le positionnement géopolitique vis-à-vis du groupe Etat islamique demeure encore le plus sujet à controverse¹³.

Porte d'échanges avec l'Europe occidentale pour les combattants et marchandises provenant des zones de conflit, la Turquie constitue aussi un axe de transit pour les réfugiés fuyant les combats. Elle joue au final un rôle-clé allant bien au-delà de sa position géographique stratégique.

Focalisée, dans un premier temps, sur le risque d'établissement à ses portes d'un Etat kurde, la Turquie a semble-t-il négligé la menace représentée par Daech. Elle concentre alors son énergie et ses moyens sur la gestion de la minorité kurde présente dans ses contrées sud. Poursuivant ainsi d'autres visées stratégiques que celles mobilisant l'opinion internationale la Turquie, coupable d'une certaine inaction, a progressivement favorisé l'ancrage géographique et géopolitique de cette organisation terroriste.

Coincée entre deux stratégies politiques, la Turquie tente alors d'afficher un soutien à la communauté internationale en charge de la lutte contre Daech, tout en ménageant discrètement les ressources et les combattants de ce groupe. La Turquie s'est, de fait, exposée aux critiques de la communauté internationale, lui reprochant une certaine duplicité, mais également, et de manière paradoxale, aux représailles du groupe Etat islamique. En effet, ces terroristes radicaux estiment que l'Etat turc majoritairement sunnite se compromet avec les Occidentaux et ne mérite de fait qu'un traitement similaire à celui réservé à ceux qu'il qualifie de « mécréants » (i.e Occidentaux).

Payant un lourd tribut au terrorisme mais obnubilée par la problématique kurde à ses frontières, la Turquie véhicule dès lors une image confuse¹⁴ sur la scène internationale. Cette perception risque fort de peser significativement sur les orientations géostratégiques que le gouvernement turc souhaitera donner à sa politique.

¹² Centre de documentation et d'études militaires – Infoveilles, *Syrie, le siège de Kobané: focus sur l'Etat Islamique*, le 15 décembre 2014

¹³ JABBOUR Jana, *La Turquie, prise au piège de son double jeu contre Daech*, le Huffingtonpost, le 08 octobre 2014

¹⁴ TALEB Sarah, *La Turquie, allié embarrassant dans la guerre contre le djihadisme*, Le Huffingtonpost, le 30 décembre 2015

1.5. L'Arabie Saoudite, au carrefour de multiples enjeux

L'Arabie Saoudite tient, dans cette zone du Moyen-Orient, une place particulière. En effet, puissance territoriale, pétrolière et financière, cet Etat jouit d'une influence certaine sur la scène internationale tout comme au sein de la communauté musulmane sunnite de la région. Il s'impose alors naturellement comme un acteur majeur sur le plan géopolitique.

L'avènement du groupe Etat islamique trouble également la lecture des orientations géostratégiques choisies par ce pays. Un lien idéologique unissant la société saoudienne aux terroristes semble désormais mis au jour. En effet, ayant adopté au travers de son clergé religieux une pratique rigoriste de l'Islam fondée sur le wahhabisme, l'Arabie Saoudite est qualifiée, par certains, comme étant un des principaux « mécènes idéologiques¹⁵ » du groupe terroriste. En dépit de ses dures règles sécuritaires nationales et en vertu du courant salafiste dit « quiétiste » répandu par une partie des autorités religieuses du pays dissociant religion et politique, l'Arabie Saoudite cherche à convaincre l'opinion internationale de sa réelle volonté de combattre le terrorisme. Ainsi, en marge de la coalition internationale conduite par les Etats-Unis, elle prend fin 2015 la tête d'une coalition islamique de 34 pays, destinée à éradiquer les groupuscules terroristes.

Au regard de ce positionnement politique affiché, cet Etat se voit alors pris pour cible et subit de fait un certain nombre d'attaques terroristes sur son sol. Toujours soucieuse de préserver dans le même temps l'influence sunnite menacée par la résurgence de l'Iran dans la région, l'Arabie Saoudite procède depuis, dès le mois de mars 2015, à une répression violente des velléités chiites au Yémen. Probablement conscience de la perplexité que génèrent ses diverses postures stratégiques, l'Arabie Saoudite cherche, dans le même temps, à conserver les liens étroits qu'elle entretient avec les Etats occidentaux majeurs, notamment sur les plans économique et politique.

Lucide quant à la fragilité actuelle des rapports entre les nations de la région, l'Arabie Saoudite cherche naturellement à préserver ses intérêts. Demeurée depuis 1945 sous la protection des Etats-Unis en vertu du pacte Quincy bâti sur le principe « sécurité contre « pétrodollar » », l'Arabie Saoudite semble néanmoins percevoir un léger infléchissement

¹⁵ DAOUD Kamel, *L'Etat Islamique a un père: l'Arabie Saoudite*, Le Monde, le 21 novembre 2015

de la politique des Etats-Unis à son égard. En effet, désormais proche de l'autonomie énergétique, les Etats-Unis nuancent sensiblement leur engagement en matière de protection militaire. Leurs tergiversations vis-à-vis de la crise syrienne ainsi que le récent accord conclu sur le nucléaire¹⁶ iranien par la communauté internationale illustrent en partie cette inflexion stratégique. L'Arabie Saoudite pour sa part, quoique principal client de l'industrie d'armement américaine et régulateur de marché pétrolier du Moyen-Orient, ne semble avoir d'autre choix que d'accepter ce changement. En revanche, cette situation lui laisse désormais une marge de manœuvre plus importante sur le plan géostratégique.

Entre l'avènement de Daech, les crises irako-syrienne et yéménite à ses frontières et la résurgence du Royaume chiite iranien, l'Arabie Saoudite fait face à d'importants motifs d'inquiétude dont elle n'a assurément pas la maîtrise à ce stade. Le récent rafraichissement des relations diplomatiques avec l'Iran en est une illustration...

1.6. L'Iran : Un retour en grâce favorisé par Daech ?

Le Royaume iranien, actuelle grande puissance chiite de la région, est au carrefour d'une nouvelle ère. Entretien de cordiales relations avec les Etats-Unis jusqu'au milieu de la Seconde Guerre mondiale, les rapports entre ces deux puissances se détérièrent à l'issue de cette période. En effet, désireux d'instaurer en Iran un régime démocratique par la mise au pouvoir du Shah, les Etats-Unis constatèrent leur échec lorsque ce dernier opta finalement pour une dictature. Par la suite, la révolution de 1979, notamment ponctuée par un grave incident diplomatique, entérina la rupture de toute relation et marqua le début d'une période trouble.

Le grave incident diplomatique de 1979, durant lequel 52 diplomates américains furent retenus en otage dans leur ambassade pendant 444 jours, influera en effet durablement sur les relations entre l'Iran et les Etats-Unis. Celles-ci furent jalonnées d'évènements dramatiques et se ponctuèrent rapidement par un strict embargo économique imposé aux Iraniens.

¹⁶ *Accord sur le nucléaire iranien : au bénéfice de qui ?*, Centre de documentation et d'études militaires - Infoveilles, le 21 octobre 2015

Depuis l'apparition de Daech dans la région, le retour de l'Iran sur le devant la scène politique, économique et diplomatique devient indispensable pour la puissance chiite désormais menacée à ses frontières.

L'Iran s'implique activement dans la lutte contre le groupe terroriste. Par ce biais, il entend ainsi protéger son influence dans la zone notamment sur les plans culturelle et confessionnelle. Il souhaite ainsi afficher une attitude responsable et volontariste¹⁷ vis-à-vis des puissances occidentales. La concrétisation récente de l'accord sur le nucléaire et l'annonce des levées progressives des sanctions économiques imposées par les Etats-Unis illustrent ce retour en grâce.

Toutefois, la problématique globale demeure tout de même complexe pour les Iraniens. Dans un premier temps, il s'agit pour eux de défendre leur influence au sein de la communauté musulmane. Parallèlement, ils s'appliquent à gérer la menace considérable représentée par Daech tout en prenant en compte la rancœur nationale persistante vis-à-vis des Etats-Unis. Ces derniers sont en effet en grande partie tenus pour responsables de l'étranglement de sa société iranienne.

1.7. Le Qatar : Une activité idéologique et géostratégique multi strates

Depuis quelques années, ce modeste Etat en termes de superficie, disposant de ressources pétrolières et financières considérables, voit son influence croître significativement sur l'échiquier mondial.

Très présent dans la sphère économique mondiale, grâce notamment aux nombreux investissements réalisés dans de riches Etats occidentaux, le Qatar se distingue en particulier pour ses divergences sur le plan confessionnel par rapport à l'Arabie Saoudite. Tous deux sunnites, ces Etats n'en sont pas moins adversaires dans leur approche religieuse puisque le Qatar, fervent soutien des Frères musulmans, s'oppose à une Arabie Saoudite ulcérée par la chute du gouvernement Mubarak en Egypte. Aux yeux ces saoudiens, les Frères musulmans sont d'ailleurs qualifiés d'organisation terroriste.

Cela étant dit, le Qatar, aux yeux de l'opinion internationale, fait également l'objet de soupçons relatifs à un potentiel soutien¹⁸ financier apporté au groupe Etat islamique.

¹⁷ RIOLS Yves-Michel, *Accord historique sur le nucléaire iranien*, Le Monde, le 14 juillet 2015

¹⁸ GILLIGAN Andrew, *Le Qatar, le club Med des terroristes*, Le Courrier international, le 30 septembre 2014

Justifiant que cet éventuel soutien ne pourrait – si celui-ci devait être avéré – provenir que d’initiatives individuelles et privées, le Qatar s’applique à rigoureusement soigner son image principale vectrice d’influence et d’alliances sur l’échiquier mondial.

A ce titre, le Qatar a naturellement fait le choix de lutter au sein de la coalition internationale contre le groupe Etat islamique, allant même jusqu’à accueillir sur son sol le quartier général américain de l’opération. Conscient par ailleurs du désaveu général que les Frères musulmans ont subi en Egypte et en Tunisie, le Qatar procède désormais sur le plan géopolitique avec minutie et discrétion.

2. Géopolitique des grandes puissances : Des stratégies multiples sur fond de lutte anti-terroriste

2.1. Les Etats-Unis et la coalition internationale

2.1.1. Géopolitique à courte vue ?

Bien avant l’avènement du groupe Etat islamique, le Moyen-Orient était déjà une zone particulièrement agitée sur le plan géopolitique. Centre d’intérêts économiques, géostratégiques et confessionnels divergents, il est de longue date un lieu d’affrontements intenses entre puissances régionales ou puissances occidentales sur fond de conflit territorial.

En effet, pour les grandes puissances comme pour les acteurs majeurs de la région qui, pour la plupart, disposent de ressources naturelles considérables, les luttes d’influence revêtent un caractère prédominant. C’est dans ce contexte déjà particulièrement complexe qu’apparaît le groupe Etat islamique dont les racines se développent, notamment sur les cendres du conflit irakien de 2003.

Cette organisation a pris en si peu de temps une telle ampleur dans la zone qu’émergent de légitimes interrogations liées aux rôles qu’auraient pu jouer certains Etats dans le financement ou le renforcement de cette structure. En tête de ces derniers figureraient les Etats-Unis dont le manque de clairvoyance stratégique est aujourd’hui largement souligné. En effet, la politique mise en place par les Américains, au sortir de ce conflit, a naïvement consisté à considérer que la démocratie s’installerait de manière automatique

après la période de dictature imposée par Saddam Hussein. Mené pour un motif infondé, ce conflit se solde donc par une grave erreur d'appréciation aux lourdes conséquences.

Par ailleurs, le général Vincent Desportes affirmait sans ambages, le 17 décembre 2014, devant la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées que les Etats-Unis avaient contribué à créer¹⁹ ce groupe terroriste par intérêt politique. Cette analyse, relayée notamment par certains milieux « complotistes », demeure difficile à étayer mais résulte toutefois du constat selon lequel les Etats-Unis ont largement contribué ces dernières années à déstabiliser cette région.

Cette problématique, ajoutée aux orientations politiques de chacune des nations concernées par la situation stratégique au Moyen-Orient, a rendu difficile la constitution d'une coalition homogène et efficace pour lutter contre Daech en Syrie et en Irak. Les attentats perpétrés en 2015 en France ont contribué à conforter l'intervention de la coalition internationale. En son sein, les actions des deux grandes puissances russe et américaine – en froid depuis la crise ukrainienne – sont dès lors coordonnées. Conduite par les Etats-Unis, la coalition a désormais pour but d'affaiblir cette organisation terroriste en détruisant notamment ses principales sources d'enrichissement. En l'état, la question du sort réservé au président syrien devient secondaire mais demeure un point très sensible qu'il faudra immanquablement traiter dans le cadre des instances internationales.

2.1.2. Peut-on venir à bout d'une telle menace ?

Si les récents attentats de Paris ont servi de catalyseur à une riposte internationale coordonnée entre des pays tels que les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la Jordanie pour ne citer qu'eux, certaines divergences d'approche demeurent, malgré tout, avec des nations telles que la Russie, la Turquie ou l'Iran. Ces dernières poursuivent des objectifs différents sur le plan stratégique. Cependant, la lutte contre un ennemi tel que Daech impose qu'une communauté d'intérêts soit clairement identifiée et reconnue par tous.

Toutes ces tergiversations stratégiques de la part des pays de la zone ont favorisé l'essor de Daech. La difficulté majeure à laquelle est confrontée la coalition semble ainsi résider

¹⁹ DESPORTES Vincent (Général), *Les Etats-Unis ont créé Daech*, Agence Info Libre, le 18 janvier 2015

dans la disparité²⁰ des niveaux d'investissement des pays de la zone engagés dans la lutte anti-terroriste.

Il est ainsi difficile pour la coalition de fédérer toutes ces nations notamment quand certaines d'entre elles sont soupçonnées de prendre part au financement du mouvement terroriste. L'issue de la lutte engagée pour éradiquer ce groupe terroriste devient alors incertaine. Ce constat est renforcé par le caractère profondément radical du groupe Etat islamique, lequel ne consent aucun compromis. Toutefois, à la lecture des dernières actions militaires menées par la coalition internationale, le groupe terroriste voit sa zone d'influence diminuer. Il semblerait en effet que le travail d'usure entamée par les forces coalisées, notamment le « pilonnage » aérien intensif des zones sous l'emprise du groupe terroriste, commence à donner quelques résultats prometteurs. La prudence reste cependant de mise car les plus grands stratèges admettent tous qu'aucun conflit asymétrique ne peut être résolu par les seuls bombardements aériens.

Il conviendra alors pour les forces de la coalition de statuer sur l'opportunité de déployer des troupes au sol, afin de parachever les efforts entamés. Cette phase, pour l'heure, constitue une étape qu'aucun des pays engagés dans la lutte contre ce groupe terroriste ne souhaite ouvertement franchir.

2.2. La Russie

2.2.1. Repositionnement géopolitique et militaire

Le retour²¹ au premier plan de la diplomatie russe ne semble faire désormais de doute pour personne. Et comme tout domaine à prédominance politique, cette diplomatie use sans retenue de l'outil militaire pour convaincre partenaires et adversaires, notamment depuis les crises ukrainienne et syrienne.

En dépit d'une place incontestable et incontestée au sein du conseil de sécurité des Nations Unies, la Russie déclinante affichait une certaine retenue lors de conflits récents. Marquée par l'humiliation des années 1990 et l'émancipation de bon nombre de ses anciennes républiques, la Russie était contrainte de laisser le sort de la diplomatie mondiale essentiellement entre les mains des Etats-Unis.

²⁰ JABBOUR, *op. cit.*

²¹ Dossier *Comment vaincre Daech*, La Revue pour l'intelligence du monde n°59-60 de janvier et février 2016, page 34

Cette posture, progressivement abandonnée en raison notamment d'un net redressement économique mais également du choix d'une politique extérieure ferme voire agressive par l'actuel président Vladimir Poutine, a laissé une réelle empreinte dans le domaine stratégique. En effet ce déclin passager de la nation Russe, induisant de fait un manque d'équilibre à la tête de la diplomatie mondiale, a vraisemblablement eu pour effet de libérer les initiatives d'autres nations. La gestion du conflit libyen en 2011 en est semblait-il une illustration.

Frustrés par leur totale absence de maîtrise des événements relatifs à cette crise libyenne, les Russes s'imposent à nouveau sur la scène diplomatique internationale et le démontrent désormais au travers du conflit syrien. Leur retour au premier plan traduit plusieurs volontés : réaffirmer notamment vis-à-vis de l'OTAN²² le renouveau de leur armée sur le plan matériel ; afficher leur volonté de participer à la recomposition du Proche et Moyen-Orient²³ tout en veillant à leurs intérêts stratégiques ; enfin, répondre à la menace de l'islamisme radical pouvant potentiellement déteindre sur leur propre territoire à cause des actuels combattants russes ou russophones présents dans les rangs du groupe terroriste.

2.2.2. La Syrie, un « ami » encombrant mais utile

Au regard de ses visées au Moyen-Orient, la Russie ne peut se permettre de voir s'effondrer le régime syrien, véritable assise stratégique pour sa présence en Méditerranée orientale. Cette dernière concentre en effet des intérêts de nature sécuritaire, économique et géostratégique. Par ailleurs, l'Etat russe cherche à protéger à travers la Méditerranée son couloir d'accès à l'océan Atlantique depuis la mer Noire.

Attachée aux principes westphaliens de souveraineté des Etats et d'équilibre des puissances, la Russie souhaite contrebalancer l'interventionnisme grandissant de l'Occident qui transparait notamment, selon elle, dans les conflits irakien et libyen survenus respectivement en 2003 et 2011. Peu convaincus par la légitimité et encore moins par l'impact de ces interventions en matière de stabilisation des régions concernées, les Russes n'entendent plus se contenter de leur droit de veto de membre

²² OTAN : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord

²³ DELANOË Igor, *Le retour de la Russie en Méditerranée*, Cahiers de la Méditerranée, le 01 juin 2015, pages 8 et 9

permanent du conseil de sécurité des Nations Unies²⁴. Ainsi le conflit syrien constitue, dès lors, un élément central de la stratégie d'influence et de puissance développée par l'actuel président russe Vladimir Poutine.

Sur le plan économique, et notamment en matière d'exportations d'équipements militaires, il est utile de noter que les clients méditerranéens occupent une place de choix après ceux de la zone asiatique. Avec des flux de ventes en augmentation depuis une quinzaine d'années, l'influence politico-économique de la Russie progresse de manière significative dans une zone réputée pour son instabilité.

En ce qui concerne l'aspect sécuritaire, la Fédération de Russie se distingue par une lecture spécifique du phénomène du « Printemps arabe ». En effet, les musulmans représentant avec quelques 20 millions de personnes la seconde communauté religieuse de la Russie, les Russes portent une attention toute particulière aux risques de propagation des préceptes fondamentalistes entretenus dans cette région du Moyen-Orient. La zone irako-syrienne doit, pour les Russes, constituer une bande tampon à même de faire obstacle aux idées radicales nuisibles à la sécurité de la Fédération.

2.2.3. Contenir la menace à la zone du Moyen-Orient

Mais le retour potentiel dans la Fédération de Russie de combattants russes ou russophones aujourd'hui présents au sein des rangs de Daech n'est pas la seule menace pour cette puissance. Les récents attentats perpétrés fin 2015 dans le Daghestan²⁵, foyer latent de terrorisme depuis les guerres de Tchétchénie, en sont une illustration. En effet, ceux-ci sont le fait de terroristes daghestanais du groupe local Loujnaïa ayant prêté allégeance en 2015 à l'organisation Etat islamique.

La Russie prend donc une telle menace très au sérieux car celle-ci peut, en l'absence de mesures adaptées de la part du gouvernement russe, gangréner à terme une fédération dont la cohésion est un vecteur de puissance. Des conflits intérieurs tels que les guerres de Tchétchénie ont laissé de profonds stigmates au sein de la société russe que le réseau tentaculaire du groupe Etat islamique pourrait à nouveau écorcher. La Russie retrouvée, sur les plans militaire et diplomatique, ferait tout de même face à une immense difficulté

²⁴ DELANOE, *op. cit.*, pages 4

²⁵ HABAY Laurence, *Russie : Le Daghestan, nouvelle cible de Daech*, *Courrier international*, le 30 décembre 2015

au vu de la taille de sa fédération si elle était contrainte d'y ramener globalement un niveau acceptable de sécurité. A ce stade, le Caucase et le Tadjikistan demeurent des fournisseurs actifs de djihadistes²⁶. Ces combattants radicalisés ont massivement investi le terrain syrien qui devient entre autres le nouveau théâtre du conflit latent entre Russes et Tchétchènes. En Syrie ces derniers représentent ainsi des cibles privilégiées pour les bombardements russes.

2.3. La France face à de nouveaux défis et dilemmes ?

2.3.1. La Syrie et le groupe Etat islamique : Un jeu stratégique complexe

Face aux répliques du « Printemps arabe » qui chahutent le Moyen-Orient depuis quelques années, la voix diplomatique et militaire de la France résonne fortement. Historiquement toujours très présente dans cette région du monde, la France a dès les premiers temps voulu signifier sa profonde désapprobation vis à vis des souffrances infligées au peuple syrien notamment par le régime de Bachar al-Assad. Animée dans ce cas par le principe de « responsabilité de protéger » un peuple opprimé, elle aura en revanche pleinement expérimenté et adopté le principe de « responsabilité de punir » les auteurs d'attaques terroristes meurtrières à Paris.

Les multiples tergiversations des grandes diplomaties mondiales dans ce conflit syrien démontrent à elles seules la complexité des enjeux dont il est question. Face au nombre croissant de victimes civiles mortes pour certaines dans des conditions inacceptables du point de vue moral²⁷, une résolution par la voie militaire fut un instant préparée et encouragée notamment par la France. L'évolution du contexte international a rapidement condamné cette initiative. En effet, outre leurs divergences en matière d'enjeux économiques, sécuritaires et géostratégiques, les puissances mondiales ne sont visiblement pas parvenues à identifier une solution de remplacement consensuelle au régime de Bachar al-Assad. Vraisemblablement hantée par l'échec de la résolution du conflit libyen en 2011²⁸, la communauté internationale se refuse à livrer la Syrie en pâture aux terroristes du groupe Etat islamique.

²⁶ DELANOË, *op. cit.*, page 5

²⁷ L'usage présumé d'armes chimiques par le gouvernement de Bachar al-Assad vis à vis de son peuple crée un fort sentiment d'indignation au sein de la communauté mondiale.

²⁸ La Libye, en l'absence d'Etat, est aujourd'hui en proie aux groupes terroristes, notamment Daech

L'avènement, dès janvier 2015, des premières représailles²⁹ terroristes sur le sol français achèvent de complexifier la posture de la France vis à vis du régime syrien. Le centre de gravité des intérêts immédiats de la France se déplace alors prioritairement vers la lutte armée contre l'organisme terroriste. Si un consensus diplomatico-militaire s'établit sans réelle difficulté autour d'une intervention alliée et armée permettant de lutter contre les terroristes, la posture politique à adopter par la France vis à vis du régime syrien fait toujours l'objet de débats politiques internes.

2.3.2. Eviter l'isolement diplomatique

Le retour des Russes sur le devant de la scène diplomatique dans le cadre du conflit syrien constitue un des facteurs déterminants de la crise. Dans ce dossier, la France, en dépit de sa volonté d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de cette région, ne peut s'autoriser un isolement ni sur le plan militaire ni sur le plan diplomatique.

En effet, soucieuse de conserver l'influence³⁰ dont elle jouit dans cette région mais consciente de la complexité de l'échiquier moyen-oriental, la France est face à un véritable défi sur le plan diplomatique. La grande fermeté dont elle fait preuve à l'encontre du régime du président syrien, en raison notamment des exactions dont il est soupçonné, ne fait pas l'unanimité auprès de ses partenaires. Certains³¹, pour lesquels la lutte contre l'organisation terroriste constitue l'absolue nécessité, adoptent de fait une posture plus nuancée à l'endroit du leader syrien. Ce dernier, en dépit des griefs dont il est l'objet, représente effectivement pour ces pays un appui potentiel dont il ne faut absolument pas se priver dans la lutte contre Daech.

La France risquait ainsi, par une trop grande fermeté politico-diplomatique, de se retrouver fragilisée voire isolée sur le plan géopolitique entamant dès lors sa capacité à rester audible sur la scène internationale. La complexité des problématiques de la zone « Moyen-Orient » et surtout les attentats terroristes de janvier et novembre 2015 ont naturellement relégué les questions liées au sort du président syrien au second plan.

²⁹ La France, très active ces dernières années sur le plan militaire – notamment dans la bande Sahalo-Saharienne – est devenue une cible prioritaire des groupes terroristes

³⁰ Depuis les accords Sykes Picot de 1916

³¹ Etats-Unis, Royaume-Uni,...

Ce constat est d'autant plus vrai qu'un certain nombre de partenaires occidentaux, tels que les Etats-Unis pour ne citer qu'eux, envisagent même de faire de Bachar al-Assad un allié de circonstance dans la lutte contre Daech.

2.3.3. Repenser la sécurité nationale suite aux attentats de 2015

Les attentats de 2015 survenus à Paris ont créé au sein de la population française un véritable choc émotionnel. Dans le même temps, ce traumatisme aura eu pour effet de déclencher au sein de l'Exécutif une prise de conscience des failles du système sécuritaire en place. A elle seule, la problématique du retour sur le territoire des ressortissants nationaux ayant massivement rejoint les rangs de l'organisation terroriste constitue une difficulté majeure³². Face au terrorisme, le défi n'est donc plus uniquement d'identifier et d'intercepter les terroristes d'origine étrangère susceptibles de commettre des attentats sur le sol français mais de lutter contre une menace que l'on peut désormais considérer comme endogène.

Cette spécificité de la menace représentée par cette organisation terroriste recrutant ses combattants parmi les citoyens français³³ accroît considérablement le niveau de terreur au sein de la population. La réalité se présente désormais en partie ainsi : des citoyens français s'attaquant massivement et sur le territoire à d'autres citoyens français. Nous sommes en droit de nous demander jusqu'à quel point cela fait partie de la stratégie de « mondialisation de la terreur » mise en place par ce groupe terroriste.

En effet, cette méfiance permanente entre citoyens d'une même nation altère considérablement le principe de cohésion sociale, socle de la République française. Ainsi, quelle que soit l'issue de la lutte armée engagée au Moyen-Orient, les terroristes de cette organisation s'assurent ainsi de la pérennité de leur mouvement. Les racines du mal s'ancrent chaque jour un peu plus profondément dans une société française en crise sur le plan identitaire.

³² *Enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, rapport n° 388 (2014-2015) déposé le 1er avril 2015, pages 36 et 37

³³ *Enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, rapport n° 388 (2014-2015) déposé le 1er avril 2015, pages 36 et 37

2.3.4. Gérer les problématiques connexes

Cette organisation terroriste, au-delà des exactions qu'elle commet dans tous les pays visés par ses revendications, génère ou alimente de lourdes problématiques connexes.

Qu'il s'agisse de la grave crise liée aux flux de réfugiés issus majoritairement du conflit syrien ou du système d'économie parallèle appuyant les actions terroristes, il apparaît clairement que la lutte contre ce fléau ne peut se limiter à une lutte armée. En France, à ces problématiques déjà complexes, s'ajoute celle de la gestion du retour sur le territoire des terroristes d'origine française. Vecteurs d'une menace insidieuse et très difficilement détectable, leur avenir au sein de la société pose de nombreuses questions. La France, confrontée entre autres à un délicat processus de « déradicalisation » de ces populations de combattants qui ne la reconnaissent pas ou plus comme étant leur patrie, doit urgemment se réinventer en matière de cohésion sociale.

Par ailleurs, les débats au centre desquels se trouve la religion musulmane – au nom de laquelle ce groupe terroriste dit agir, favorisant ainsi au sein de l'opinion publique de regrettables amalgames – ne débouchent à ce stade sur aucun consensus. Ces échanges, auxquels prennent part, entre autres, les responsables français du culte musulman, ne rassurent pas une population pour l'heure divisée sur le sujet et angoissée.

En effet, derrière ces questionnements politico-confessionnels se cache une vraie crise identitaire qui mine depuis quelques temps la société française. Le positionnement de chaque citoyen français vis-à-vis des valeurs républicaines socle de notre société moderne, quelles que soient son origine et son appartenance confessionnelle, suscite de nombreuses discussions dans le débat public. Les modes de déclinaison du principe de laïcité, le vote des étrangers, la montée des extrémismes de tous bords... Tous ces sujets, sur fond de crise de l'emploi et de crise de confiance vis-à-vis des responsables politiques deviennent particulièrement sensibles à gérer.

De surcroît, face aux attentats notamment perpétrés par le groupe Etat islamique, les musulmans dits modérés – souvent victimes d'amalgames – éprouvent un profond malaise. Se sentant pour la plupart pris en otage sur le plan confessionnel par ces fanatiques ayant rejoint les rangs de Daech et commettant de nombreuses exactions au nom de l'islam, les responsables musulmans devraient probablement repenser

l'enseignement de leur religion³⁴. Cette perspective est cependant rendue difficile en raison de l'existence de divers courants très marqués au sein de l'islam. Elle exigerait de surcroît une entente et l'établissement d'un large consensus entre les différents responsables de ces courants, ce qui à ce stade semble particulièrement complexe.

3. Persistance du groupe Etat islamique et de la guerre civile en Syrie : Echecs de la communauté internationale et symboles d'une crise de gouvernance mondiale ?

3.1. Au niveau mondial ?

3.1.1. Le cas particulier de la Syrie, foyer de discorde sur des braises islamistes

Ce conflit, né d'une virulente guerre civile sur fond de fortes revendications sociétales engage – au-delà des problématiques propres à la nation syrienne – des intérêts multiples, internationaux, de niveau étatique et en partie divergents. La communauté internationale, en dépit des règles supranationales existantes en matière de protection des populations opprimées, n'est pas parvenue à s'accorder sur le caractère résolument prioritaire de la crise humanitaire subie par le peuple syrien. Bénéficiant les premiers temps d'une large couverture médiatique, ce conflit est progressivement entré dans une phase d'affrontement géopolitique entre grandes puissances, notamment ponctuée par l'érection par les Russes d'un « bouclier³⁵ » géostratégique érigé au-dessus du régime syrien en place. En dépit de la souffrance peu contestable du peuple syrien, la communauté internationale au travers notamment des grandes puissances occidentales est apparue divisée sur l'approche à adopter face à cette guerre civile.

Longtemps convaincue qu'elle parviendrait à conserver à moindre coût une emprise sur l'issue de ce conflit, elle se limita tout d'abord à la fourniture d'armes aux rebelles opposés au régime en place. D'une efficacité mitigée sur le plan militaire, cette stratégie visant initialement à faciliter le départ de Bachar al-Assad aura surtout eu pour effet de creuser le sillon de la séparation entre les « pro » et « anti » président syrien.

De son côté, le groupe terroriste étend progressivement sa zone d'influence de l'Irak à la moitié sud de la Syrie. La communauté internationale, préoccupée notamment par les

³⁴ DELPECH Thérèse dans son ouvrage *L'ensauvagement, le retour de la barbarie au XXI siècle* (Paris / éd. HACHETTE Littératures, 2005, page 108 – 109) évoque une forme d'appauvrissement de la réflexion et de l'exploration individuelles dans le monde arabe. Cette réalité favorise la radicalisation de certains jeunes essentiellement musulmans en rupture idéologique et les conduit inexorablement vers la violence et le terrorisme.

³⁵ DELANOE Igor, *Le retour de la Russie en Méditerranée*, Cahiers de la Méditerranée, le 01 juin 2015, pages 2, 3 et 4

aspects humanitaire et politique du dossier syrien, assiste avec passivité à l'enlisement de la situation du pays.

Ainsi, que ce soit face à l'aggravation du dossier syrien ou de la menace constituée par le groupe Etat islamique, les instances internationales représentées au premier chef au sein de l'ONU³⁶ auront fait montre d'un certain manque d'à-propos, d'empathie vis-à-vis du peuple syrien en souffrance, mais surtout d'anticipation vis-à-vis de ces deux échecs diplomatiques³⁷. Ces derniers illustrent ainsi un peu plus l'impuissance et l'inadaptation de ce mode de gouvernance mondiale face à de telles problématiques.

3.1.2. La préservation des limites territoriales : Une problématique persistante
L'essor du groupe Etat islamique attire la lumière sur une problématique, à la fois très ancienne et actuelle, résultant des phases ouvertes de conflit armé. En effet, de tous temps, les conflits se sont souvent accompagnés de modifications de tracés de frontières illustrant les nouveaux équilibres établis après les phases d'affrontement armé.

Ainsi, depuis la dislocation en 1991 des équilibres datant de la guerre froide, 27 000 km de frontières ont été créés dans le monde. La multiplication actuelle des faillites d'Etats accentue encore ce phénomène au centre duquel Daech prend aujourd'hui une large part. En effet, désireux de créer un repère physique avant tout voué à l'expression et à l'expansion de leur fondamentalisme, ces terroristes ont entrepris de s'approprier un territoire compris entre l'Irak et la Syrie.

Dans la majorité des cas et notamment lorsqu'il s'agit d'une agression extérieure, l'immense défi pour la communauté internationale consiste à rétablir généralement via un recours à la force les intégrités territoriales violées. Si nous convenons que le rétablissement des frontières d'un Etat souverain – même faible – est rarement contestable, il existe parfois d'autres options que la communauté internationale se voit contrainte d'explorer. Cela est actuellement le cas pour la Russie qui, de manière autoritaire, a ramené dans ses limites territoriales la Crimée récupérée en mars 2014 à l'Ukraine. En dépit des vives protestations observées au sein de la communauté internationale et de la résistance que manifeste encore par l'Ukraine, cette situation risque fort de devenir un état de fait. Ainsi, même si le contexte est totalement différent, le

³⁶ ONU : Organisation des Nations Unies

³⁷ Il aura fallu attendre les attentats du 13 novembre 2015 à Paris pour que l'ONU adopte à la demande de la France une résolution n° autorisant « toutes les mesures nécessaires » pour lutter contre l'organisation Etat islamique qualifiée alors de « menace mondiale et sans précédent contre la paix et la sécurité internationale » par le Conseil de sécurité.

conflit déclenché par Daech pourrait sans nul doute profiter au Kurdistan irakien dont le territoire se sera significativement accru au détriment du celui de l'Irak, Etat faible en partie sous l'emprise du groupe terroriste. En effet, il n'est pas improbable que les instances internationales, en récompense des efforts déployés par les kurdes notamment dans la lutte contre le groupe Etat islamique, entérinent l'intégration de ces territoires gagnés au bénéfice d'un futur Etat kurde. L'attitude belliqueuse des Turcs³⁸ envers les Kurdes présents dans les montagnes du Sud de la Turquie pourrait encourager l'adoption d'une telle mesure.

A ce stade, en considérant que la coalition internationale parvienne à éradiquer du Moyen-Orient la menace que représente l'Etat islamique, il est difficile de prévoir précisément quelles seront les futurs tracés des frontières des Etats irakien et syrien.

3.2. Au niveau des communautés arabo-musulmanes ?

3.2.1. Lutte de domination entre courants internes

L'intensité des luttes opposant chiites et sunnites, les deux principaux courants de l'islam, est à l'image de la rivalité existant entre l'Iran chiite et l'Arabie Saoudite sunnite sur les dossiers de la Syrie, de Bahreïn et du Yémen. En effet, l'antagonisme entre ces deux branches de l'islam s'est transformé en rivalité géostratégique entre l'Iran et l'Arabie saoudite. Ainsi, la lutte armée engagée contre Daech par de nombreux pays tant occidentaux que moyen-orientaux laisse aussi apparaître, en filigrane, ces rivalités confessionnelles internes à la religion musulmane.

Les sunnites et les chiites, représentant respectivement 85% et 15% des fidèles, s'opposent depuis plus d'un millénaire³⁹ dans un conflit de succession⁴⁰ ayant engendré une scission fondamentale au sein de l'islam. Cette situation a donné lieu dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle à de sanglants affrontements, notamment au Moyen-Orient, entre ces deux communautés de l'islam.

³⁸ TALEB Sarah, *La Turquie, allié embarrassant dans la guerre contre le djihadisme*, Le Huffingtonpost, le 30 décembre 2015

³⁹ Depuis la mort du prophète Mahomet en 632

⁴⁰ Les chiites d'un côté qui reconnaissent Ali, cousin et gendre de Mahomet, comme son successeur alors que les sunnites pensent que le souhait de Mahomet – en l'absence d'une volonté clairement exprimée – était qu'un successeur soit désigné parmi ses compagnons.

Nous pourrions penser que les conflits les plus durs secouant cette zone sont le fait des rivalités entre juifs et musulmans. Mais, cela ne serait pas tout à fait exact tant l'antagonisme entre sunnites et chiïtes est profond et générateur d'affrontements sanglants. L'invasion en 1980 de l'Iran par l'irakien Saddam Hussein, soutenu par les monarchies sunnites du Golfe, est l'illustration de cette violence qui secoue l'islam et ouvre après 2003 la voie à Daech. Ce mouvement exploite en effet la frustration des sunnites irakiens face à un gouvernement chiïte hostile.

Majoritairement concentrés dans les régions pétrolifères des pays du Golfe les chiïtes, considérés par les sunnites comme des hérétiques, voient croître la menace représentée par l'organisation terroriste sunnite. Daech profite de la situation de guerre froide installée entre les deux puissances de la région, l'Arabie Saoudite et l'Iran, pour creuser son lit. Ce groupe souhaite en effet asseoir définitivement la domination sunnite dans la région au détriment des chiïtes qui, politiquement et socialement opprimés, se rapprochent inévitablement de leur puissant voisin iranien. Ce dernier trouve dans le Hezbollah libanais, les Alaouites au pouvoir en Syrie et les chiïtes irakiens des relais régionaux d'influence dans le cadre de la lutte contre le groupe terroriste.

Toutefois ce manque de cohésion dans la lutte contre l'Etat islamique, en grande partie dû à ces luttes intestines sur le plan confessionnel, est pour l'heure à l'avantage du groupe terroriste qui exploite à des fins idéologiques les clivages existant entre sunnites et chiïtes.

3.2.2. Une crise de modèle confessionnel

Au-delà des niveaux d'angoisse et de violence permanents installés par ce groupe terroriste, nous sommes en droit de nous interroger sur la traduction philosophique que pourrait avoir leur entreprise de restauration d'un califat pour la communauté musulmane. En effet, fort d'une communauté – certes en partie divisée – de plus de 1,3 milliards de fidèles, les musulmans disposent aujourd'hui de multiples modèles politico-confessionnels auxquels leur identification est parfois difficile.

La dynamique de revendications insufflée par le printemps arabe a aujourd'hui encouragé certains Etats musulmans tels que l'Egypte et la Tunisie pour ne citer qu'eux à remanier leur constitution afin de déterminer quelle place y donner à l'islam. Quasiment tous les

pays arabo-musulmans évoquent l'islam dans leur constitution. Cependant, quand certains d'entre eux en font la religion d'Etat, d'autres préfèrent ériger la charia comme source politique du droit. Et, parmi tous ces modèles où l'organisation et les institutions s'appuient sur une séparation plus ou moins marquée de l'Etat et de la religion, le groupe Etat islamique propose d'instaurer une nouvelle référence. Inspirée du califat existant au temps de la dynastie abbasside, les dirigeants de ce groupe veulent offrir aux fidèles en recherche d'un modèle dit légitime un territoire prônant les principes les plus radicaux de la charia.

Cette initiative a d'autant plus d'effets sur les combattants provenant de l'étranger et notamment des démocraties occidentales, que bon nombre d'entre eux sont en rupture⁴¹ idéologique avec leur patrie de naissance ou d'adoption. Mais cette rupture s'installe de la même manière vis-à-vis des Etats arabo-musulmans. Les raisons de ces profondes divergences idéologiques, politiques ou religieuses sont inévitablement multiples. Toutefois, dans bon nombre de cas, elles reposent sur les liens existants ou supposés qu'entretiennent ces Etats arabo-musulmans avec les puissances occidentales considérées par ces individus comme décadentes et hostiles aux peuples musulmans.

Le groupe Etat islamique propose ainsi à ces individus, de laisser libre court à leurs ressentiments à l'encontre de tous ceux qu'ils qualifient d'« ennemis » de l'islam. Il préconise ainsi à ces adeptes d'opter pour des préceptes religieux dits purs.

3.3. La nécessité d'une réforme de la gouvernance mondiale

3.3.1. Lutter avec les « bons outils »

Le principal organe dédié à la gestion des crises et au maintien de la sécurité au niveau mondial date de 1945. En effet, le conseil de sécurité des Nations Unies a depuis cette date émis de nombreuses résolutions destinées à encadrer l'intervention à travers le monde de forces armées de maintien de la paix. Ces engagements déclenchés avec une réactivité variable et ayant fait preuve, dans un certain nombre de cas, d'une efficacité relative, témoignent quoi qu'il en soit de la permanence des conflits.

⁴¹ *Enquête sur l'organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, rapport n° 388 (2014-2015) déposé le 1er avril 2015, page 46

L'avènement des menaces asymétriques et notamment d'un ennemi tel que Daech, interrogent quant à l'adéquation de la structure dans le cadre de la lutte contre ces nouvelles conflictualités. En effet, le développement exponentiel du pouvoir de nuisance d'une organisation terroriste suppose que nous disposions à l'échelle mondiale d'un dispositif de gouvernance à l'organisation, aux moyens et aux méthodes renouvelés. L'Etat islamique nous invite, nous semble-t-il, à prendre conscience si besoin était que nous ne sommes pas confrontés qu'à une mondialisation de l'économie ou de la finance mais également à celle de la violence⁴². Face à cette réalité, il nous faut user d'outils développés et mis en place à l'échelle mondiale afin que nous soyons en mesure d'être efficaces.

En premier lieu, face aux capacités qu'une telle menace exige notamment en matière de renseignement intérieur et extérieur, les efforts de défense doivent être réaffirmés et partagés afin de tendre vers une certaine homogénéité. Si la tendance, ces dernières années et pour la grande majorité des pays occidentaux, voulait que les crédits alloués à la défense soient pour la plupart diminués, il faut désormais admettre que cela mérite réflexion. L'Occident aura d'immenses difficultés à parer au jaillissement ou à la détérioration des multiples foyers de crises terroristes – avec ou sans mandat du conseil de sécurité des Nations Unies – si ses moyens ne sont pas collégalement dimensionnés en conséquence.

Considérant le fort ressentiment vis-à-vis des occidentaux que ces groupes terroristes érigent en levier de propagande, ne serait-il pas judicieux d'harmoniser les outils juridiques des Etats ciblés afin qu'un traitement similaire soit réservé aux terroristes appréhendés ? Si ces derniers commettent des exactions dans divers pays, quel Etat sera alors le plus légitime pour les juger et en vertu de quel(s) critère(s) ? La solution mise en place par les Américains via le camp de Guantanamo, où le statut juridique des détenus n'a jamais été clairement établi, ne peut être considérée comme pérenne. Elle a d'ailleurs attisé le sentiment de revanche des islamistes radicaux à l'endroit du peuple américain durement touché dans sa chair le 11 septembre 2001.

De la même manière, les organes de gouvernance mondiale ne peuvent faire l'économie d'une amélioration de leurs moyens de lutte contre l'enrichissement des groupes

⁴² TESSARECH Bruno, GUIBERT Amaury et JOULIN Maëlle, *Terrorisme, vers un nouveau désordre mondial*, Paris, MANGO DOCUMENT, 2001, 296 pages, page 41

terroristes. Ces derniers usent de solutions de plus en plus innovantes, afin de fondre leurs sources d'enrichissement à l'économie traditionnelle. Ils rendent ainsi leur détection encore plus complexe. En ce concerne l'aspect médiatique, une étape significative a été franchie par Daech dont la présence sur les divers réseaux et plateformes virtuelles révèle une grande maîtrise. Face à une guerre de l'information largement engagée et incluant une propagande agressive et efficace, il conviendrait que des mesures soient prises à l'échelle mondiale dans ce domaine.

D'une manière générale la coopération inter-étatique, qui va au-delà de l'indispensable échange de données relatives à ces groupes ou individus terroristes, doit être le fil conducteur de toute démarche. Une déclinaison de cet objectif à l'échelle mondiale, au travers de la principale instance de gouvernance qu'est l'ONU, faciliterait grandement les travaux. Mais cela aurait également pour effet de rendre la lourde structure onusienne plus adaptée et réactive à ces menaces fluctuantes.

3.3.2. La mondialisation d'un phénomène

Réaffirmer que nous sommes face à une mondialisation de la violence peut sembler un truisme pour certains. Mais la disparité des efforts engagés par les Etats pour lutter contre ce phénomène montre que la question reste ouverte.

Le groupe Etat islamique a entrepris une œuvre de déstabilisation par la terreur de l'ensemble de la communauté internationale, se hissant en très peu de temps au centre des préoccupations de nombreux Etats. Désireux de prouver leur détermination et d'asseoir leur crédibilité au regard des autres mouvements radicaux, les membres de ce groupe s'appliquent à démontrer au travers d'actions d'éclat que leur capacité de nuisance ne connaît aucune frontière. A travers cette lutte fratricide désormais engagée entre les groupes radicaux – chacun étant désireux de s'imposer comme la référence du milieu – il existe une réelle volonté parmi les dirigeants de Daech de se développer suivant un mode de franchise. Soucieux de recruter en permanence de nouveaux fidèles et d'inciter les autres groupes terroristes à leur faire allégeance, Daech tente ainsi de pérenniser son groupe, son idéologie et son emprise sur la région. Ainsi cette réelle rivalité qui s'est installée entre Daech et d'autres organisations telles que Al Qaïda et Boko Haram, est à la fois source de fragilité et d'émulation pour ces groupes.

La difficulté réside toutefois dans l'extrême volatilité de cette menace qui, en dépend de son implantation territoriale initiale, recherche sans cesse de nouveaux points d'ancrage. La Libye⁴³, pays sans Etat, et la région du Sinaï⁴⁴ relevant d'un Etat faible, sont actuellement les objets de réelles velléités d'implantation (Cf. annexe IV). Il est probable qu'en dépit de lourdes pertes infligées à ce groupe terroriste grâce aux bombardements de la coalition internationale et des forces aériennes russes, la dispersion de leurs points d'implantation – telle une projection de billes de mercure – fasse partie de leur stratégie pour durer. Si tel était le cas, seule une coopération étendue à l'ensemble des pays situés dans les zones à risque voire au-delà pourrait permettre de les éradiquer définitivement.

Il est, en effet, clair que le succès des pays alliés face à ce type d'organisation terroriste ne dépendra pas uniquement des moyens militaires. Les nations, moins dotées sur ce plan, devraient contribuer à la lutte par d'autres biais en gardant à l'esprit le fait qu'une coopération franche et absolue est probablement une des clés du succès.

⁴³ GUISEL Jean, *Le Point*, le 30 janvier 2016 / Voir carte « Propagation de la menace islamiste (Daech) en Libye » figurant en annexe III.

⁴⁴ COCHEZ Pierre, *Daech attaque l'Egypte dans le Sinaï*, *La Croix*, le 02 juillet 2015

Conclusion

La soudaineté et la retentissante violence avec lesquelles ce groupe terroriste s'est propulsé sur la scène internationale suscitent de légitimes interrogations de la part de l'opinion publique. S'il est admis que le terrorisme est originellement un mode d'action ou de revendication utilisé par des minorités ou communautés dites opprimées ne trouvant que ce recours pour faire valoir leurs droits, il faut aussi admettre qu'il a, de nos jours, totalement changé de dimension. Sur la base de ce constat, ces événements déclenchés par cette organisation terroriste revêtent, de par leur ampleur, la mise en scène de leur cruauté et leur complexité, un caractère nouveau. La lutte engagée par ces terroristes est intense, protéiforme, singulière en cela qu'elle crée de multiples clivages tant confessionnel que politique.

S'interroger sur ce que recherche cette organisation ainsi que le rôle qu'elle entend désormais jouer sur l'échiquier géopolitique prend, dès lors, tout son sens. Les nations concernées par cette menace affichent un relatif retard et un certain décalage non seulement dans la compréhension du phénomène mais également dans la mise en œuvre de mesures coercitives et préventives.

Force est de constater que l'Etat islamique génère désormais d'importants bouleversements géographiques, politiques et stratégiques, notamment dans la zone du Moyen-Orient. Les tentatives de redéfinition des contours des pays de la région, en commençant par l'Irak et la Syrie, et d'érection d'un Etat nouveau organisé autour de règles islamiques strictes ne sont pas contestables. Pour autant, les diverses visées stratégiques des pays de la région et des grandes puissances occidentales témoignent de la fébrilité de leur alliance face à cette menace. Cela laisse augurer une profonde déstabilisation d'une zone déjà fragile où chaque Etat cherchera à tirer individuellement avantage d'une situation complexe.

En définitive, en dépit de la formation certes tardive d'une coalition internationale chargée de lutter contre ce groupe terroriste, cette situation confuse sur le plan géopolitique laisse tout de même transparaître un déficit de gouvernance mondiale en matière de gestion de ce type de menace.

Face à une telle poussée de la menace terroriste, les Etats doivent s'armer de dispositifs de lutte efficaces auxquels des mesures onusiennes adaptées à ce type de conflictualité doivent être associées. Le champ géostratégique, d'une complexité croissante en raison notamment de l'éparpillement des intérêts particuliers des pays, Etats, nations et groupes, ne manquent pas de soulever de nouvelles problématiques en termes de menaces face auxquelles une nécessaire anticipation doit être mise en œuvre.

A défaut, ne peut-on craindre que l'Etat islamique ne parvienne à fédérer les groupes terroristes majeurs à l'échelle internationale et n'engage durablement les nations dans un conflit mondial d'un nouveau type ?

ANNEXE I

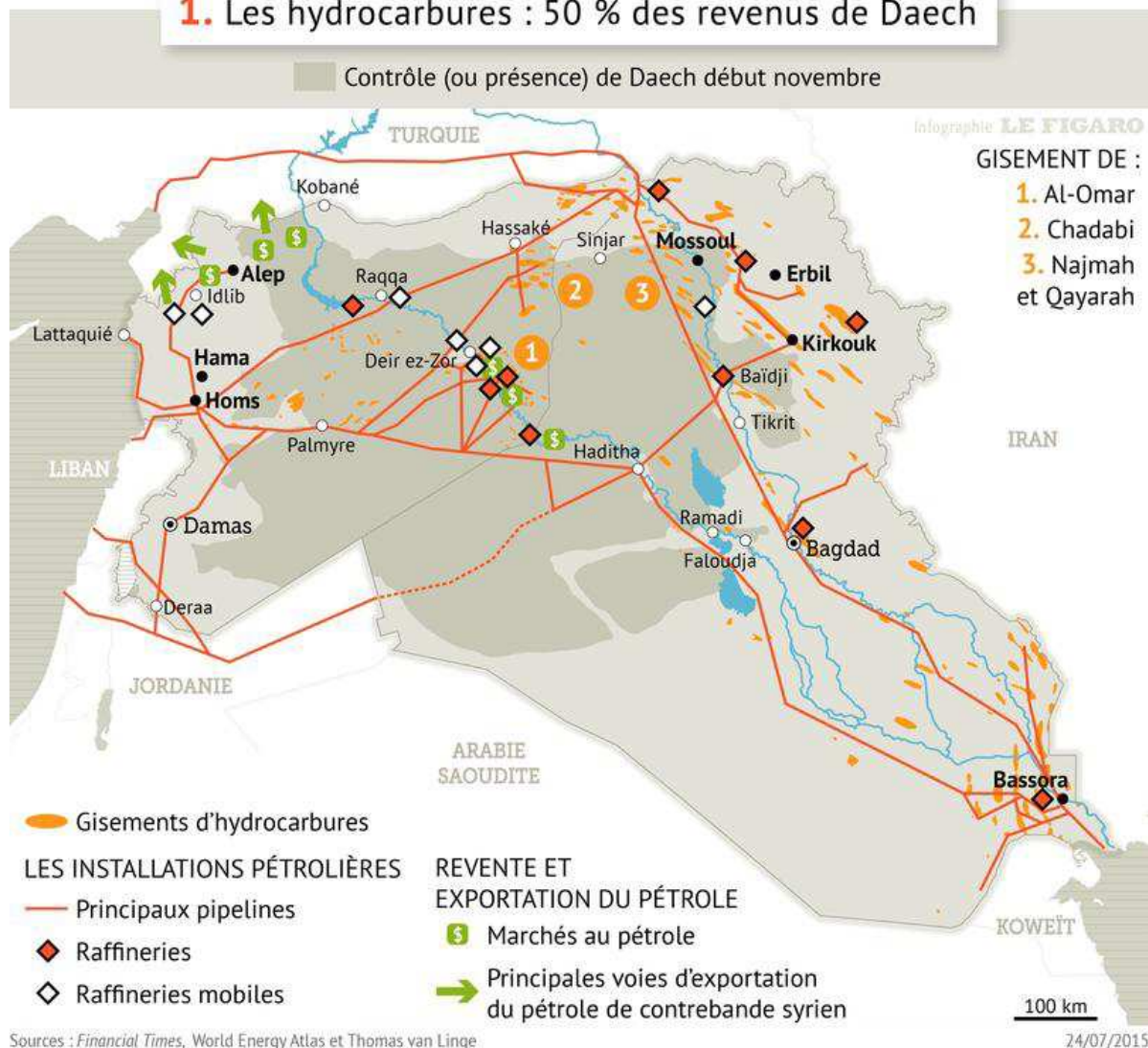
Visées expansionnistes à terme du groupe Etat islamique



ANNEXE II

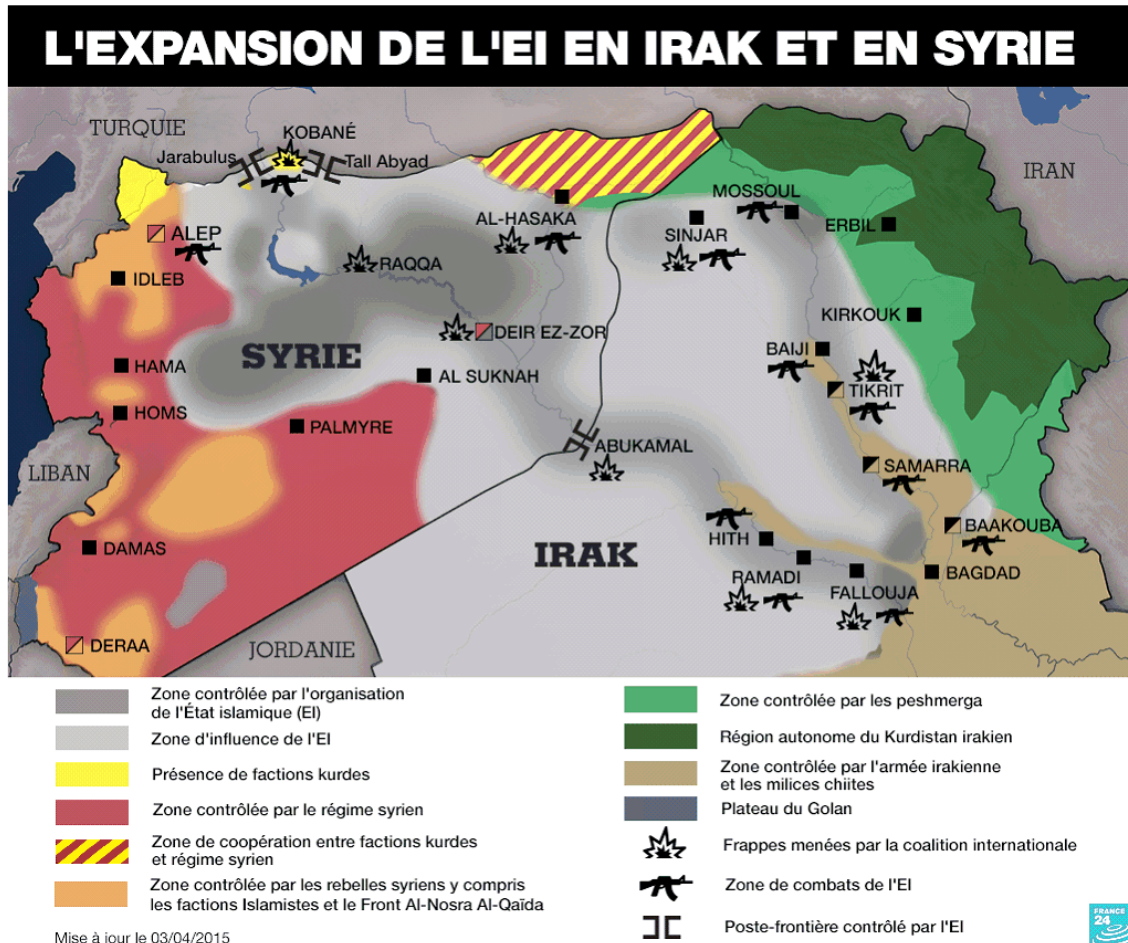
Financement du terrorisme : les hydrocarbures

1. Les hydrocarbures : 50 % des revenus de Daech



ANNEXE III

Expansion du groupe Etat islamique au plus fort de leur influence



ANNEXE IV

Propagation de la menace islamiste (Daech) en Libye

BIBLIOGRAPHIE

- GHIOUA Ikram, « Daech, le nouveau monstre de la CIA », *L'Expression le Quotidien*, le 08 octobre 2014
- DESPORTES Vincent (Général), « les Etats-Unis ont créé Daech », *Agence Info Libre*, le 18 janvier 2015
- DAOUD Kamel, « L'Etat Islamique a un père : l'Arabie Saoudite », *Le Monde*, le 21 novembre 2015
- TROFIMOV Yaroslav, « L'Etat islamique est-il vraiment un Etat ? », *Courrier International*, le 20 novembre 2015
- GUION Anne, « L'Etat islamique est-il vraiment un Etat ? », *Le Monde*, le 14 octobre 2014
- RABREAU Marine, « Pétrole, taxes, trafics d'humains : comment Daech se finance », *Le Figaro - LE SCAN ECO*, le 20 novembre 2015
- GOURDIN Pierre, « Daech restaure le califat », *Diploweb.com*, le 1^{er} février 2015
- FOURQUET Thomas, « Daech et l'Iran : un ennemi chasse », *Les Clés du Moyen-Orient*, le 29 octobre 2014
- ORANGE Martine, « Le Qatar et l'Arabie Saoudite ont soutenu Daech », *Mediapart* (document audio *Europe1*), diffusé le 24 novembre 2015
- LOMBARDI Roland, « Financement du terrorisme: lien entre Daech et les pétromanarchies du Golfe », *Dessous de table/Atlantico*, le 20 novembre 2015
- MONIN Jacques, « Aux origines de Daech: la guerre du pétrole », *secret d'info / France Info*, le 19 novembre 2015
- GILLIGAN Andrew, « Le Qatar, le club Med des terroristes », *Le Courrier international*, le 30 septembre 2014
- DESUIN Adrien, « La Turquie, meilleur ennemi de Daech ? », *le FigaroVox*, le 27 juillet 2015
- TALEB Sarah, « La Turquie, allié embarrassant dans la guerre contre le djihadisme », *Le Huffingtonpost*, le 30 décembre 2015
- JABBOUR Jana, « La Turquie, prise au piège de son double jeu contre Daech », *le Huffingtonpost*, le 08 octobre 2014
- PERRIER Guillaume et GARMIRIAN Marc, « Turquie : Daech / ERDOGAN, liaisons dangereuses ? », *info.ARTE.TV*, le 29 octobre 2015
- JORION Paul, « Daech, rupture militaire et politique au Moyen-Orient », *Blog de MAS Cédric*, le 15 octobre 2014
- CETTOUR-ROSE Dominique, « Même face à Daech, la rivalité entre l'Arabie Saoudite et l'Iran persiste », *France TYV INFO*, le 17 octobre 2014
- MacCANTS Will, « Comment l'Etat islamique a déclaré la guerre au monde », *Le Monde*, 20 novembre 2015
- MALBRUNOT Georges, « L'Iran lance ses avions contre Daech », *le.figaro.fr*, le 03 décembre 2014
- CHAUDET Didier, « France - Iran, le temps d'une entente cordiale contre Daech », *Le Huffingtonpost*, le 23 novembre 2015
- NEHME Majed, « Daech aux portes de l'Europe », *Revue Afrique – Asie*, le 13 février 2016
- DESPORTES Vincent (Général), « Il ne faut pas laisser Daech s'implanter à 300 km de nous (en Libye) », *L'Express*, le 03 février 2016

- HABAY Laurence, « Russie : Le Daghestan, nouvelle cible de Daech », *Courrier international*, le 30 décembre 2015
- PINATEL Jean-Bernard, « Russie, USA et Europe », *Analyses/ Analyses stratégiques*, le 06 mars 2016
- DJAMSHIDI Ava, « La Libye, nouvelle terre de conquête du califat », *Le Parisien*, le 12 janvier 2016
- COCHEZ Pierre, « Daech attaque l’Egypte dans le Sinaï », *La Croix*, le 02 juillet 2015
- LE DOUARAN Marie, « Comment gagner cette guerre sans l’Iran ? », *L’Express*, le 02 juin 2015
- RIOLS Yves-Michel, « Accord historique sur le nucléaire iranien », *Le Monde*, le 14 juillet 2015
- *Le Monde* (hors-série) – EMPIRES, « les nouvelles stratégies de domination », octobre – décembre 2015
- BINZ Alexandre, « Accord sur le nucléaire iranien : Quels enjeux pour la lutte contre Daesh ? », *CIPADH*, le 16 juillet 2015
- Accord sur le nucléaire iranien: au bénéfice de qui ?, *Centre de documentation et d’études militaires - Infoveilles*, le 21 octobre 2015
- Syrie, le siège de Kobané: focus sur l’Etat Islamique, *Centre de documentation et d’études militaires – Infoveilles*, le 15 décembre 2014
- DELANOE Igor, «Le retour de la Russie en Méditerranée », *Cahiers de la Méditerranée*, le 01 juin 2015
- MANCIULLI Andrea, « Daech, un défi pour le sécurité régionale et internationale », *OTAN*, le novembre 2015
- Dossier « Comment vaincre Daech », *La Revue pour l’intelligence du monde* n°59-60 de janvier et février 2016
- Revue générale des publications françaises et étrangères, « Critique, terrorisme et globalisation »
- La Marche de l’HISTOIRE n°15, « Enquête sur l’histoire du terrorisme de l’Antiquité au XXI siècle », parution le 20 octobre 2015
- DELPECH Thérèse, *L’ensauvagement, le retour de la barbarie au XXI siècle*, Paris / éd. HACHETTE Littératures, 2005, 355 pages
- TESSARECH Bruno, GUIBERT Amaury et JOULIN Maëlle, *Terrorisme, vers un nouveau désordre mondial*, Paris, MANGO DOCUMENT, 2001, 296 pages
- DASQUE Jean-Michel, *Géopolitique du terrorisme*, Paris, ELLIPSES, 2013, 288 pages
- RASTBEEN Ali et EZZATI Ezzatollah, *Géopolitique de l’Islam contemporain*, Paris, Ed I.I.E.S (Institut International d’Etudes Stratégiques), 2009, 423 pages
- *Enquête sur l’organisation et les moyens de la lutte contre les réseaux djihadistes en France et en Europe*, rapport n° 388 (2014-2015) déposé le 1er avril 2015
- *Enquête sur l’Union européenne et la lutte contre le terrorisme*, rapport n°443 déposé le 04 mars 2016